



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

**Pour publication immédiate : 6 juin 2014**

**LE GOUVERNEUR CUOMO ENONCE LES CONSEILS DE SECURITE POUR LES FAMILLES VISITANT LES PARCS D'ATTRACTION CET ETE**

***Les inspecteurs de l'Etat proposent des directives pour les parents et les amateurs des parcs***

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a énoncé aujourd'hui les conseils de sécurité pour les familles visitant les parcs d'attraction cet été. Les inspecteurs du Département du Travail de l'Etat qui font respecter les mesures de sécurité du parc d'attractions à l'échelle de l'Etat ont proposé ces directives fondamentales, que les parents et les amateurs des parcs devront suivre afin d'éviter des blessures.

« Cet été promet d'être une belle saison d'amusement pour les familles dans l'Etat de New York, tout en se souvenant que la sécurité passe avant tout », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « J'encourage tous ceux qui visitent l'un de nos beaux parcs d'attraction ou parcs d'exposition à réviser ces conseils pour profiter d'un moment agréable en toute sécurité. »

Les amateurs des parcs sont invités à respecter les consignes de sécurité suivantes concernant les tours de manège:

Parents avec enfants :

- Ne pas supposer qu'un tour de manège est sûr pour les enfants si vous les tenez.
- Les parents ne doivent jamais conduire des karts ou des auto-tamponneuses avec des enfants sur les genoux.
- Respecter les limites d'âge, de hauteur et de poids.
- Parler aux enfants pour qu'ils sachent à quoi s'attendre sur le tour de manège.
- Si vos enfants ont peur, demander (si possible) d'arrêter le manège.
- Si votre enfant a peur du manège, il vaut peut-être mieux ne pas le ou la mettre dessus.
- Tous les manèges ne sont pas appropriés à tous les enfants, même s'ils satisfont aux exigences de hauteur.
- Les manèges aquatiques exigent une plus grande attention.
- Marcher, ne pas courir, au bord des piscines et aux alentours.
- Sur les toboggans aquatiques, suivre les instructions et quitter la piscine en bas rapidement.

French

Glisser toujours les pieds devant ; glisser la tête la première est une cause majeure de blessures à la tête et au cou.

- Utiliser les dispositifs de flottaison si nécessaire.

En général :

- Ecouter les instructions de l'opérateur du manège.
- Lire et suivre les alertes et instructions.
- Garder les mains et les pieds à l'intérieur du manège lorsqu'il est en mouvement.
- Ne pas chercher à atteindre les bordures ou barrières.
- Attacher les vêtements amples et les cheveux longs.
- Ne pas boire sur les manèges.
- Ne pas se tenir debout ni tenter de descendre d'un manège avant son arrêt complet.
- Vérifier les moyens de retenue pour s'assurer qu'ils sont correctement verrouillés.
- Eviter le chahut.
- Ne jamais tenter de déverrouiller ou de détacher un moyen de retenue avant les instructions de l'opérateur.

Le site web sur la sécurité des parcs du Département du Travail [www.ridesafeny.com](http://www.ridesafeny.com) offre aux parents et aux enfants des conseils utiles sur la sécurité des manèges. Le site facilite l'envoi d'email au Département pour signaler des conditions d'insécurité.

Le Département du Travail fait respecter la sécurité des manèges dans l'ensemble de l'Etat, sauf dans la Ville de New York, où cette responsabilité incombe au Département des Bâtiments de la Ville de New York. Il inspecte les manèges dans les parcs permanents au moins une fois par an et dans les carnivals itinérants ou les foires chaque fois qu'un manège est installé dans un nouveau lieu. L'an dernier, le département a inspecté plus de 1 716 lieux et 7 395 manèges.

La Division des normes de travail de l'agence contrôle également les parcs d'attraction, les foires et les carnivals dans l'ensemble de l'Etat, pour assurer la conformité avec les lois de l'Etat de New York sur le travail. Le salaire minimum dans l'Etat de New York est de 8 \$ de l'heure. Pour la plupart des métiers, les heures supplémentaires doivent être payées aux employés après 40 heures de travail hebdomadaire 1 fois et demi leur tarif horaire.

Pour en savoir plus sur les parcs d'attractions et d'autres possibilités d'amusement dans l'Etat de New York, visiter [www.iloveny.com](http://www.iloveny.com) ou télécharger l'application I Love NY sur [iTunes](#) ou [Android](#).

###

Des informations complémentaires sont disponibles à [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
Etat de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418

French